

CHANGEMENT D'ECHELLE

CHARTRE DE VALEURS

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi »

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

Préambule

Notre volonté d'agir se heurte quotidiennement à la mondialisation des questions économiques et financières, climatiques et environnementales, humanitaires, politiques (conflits armés).

A l'échelle locale, nous sommes confrontés à une paupérisation et une exclusion grandissantes des populations de nos territoires d'intervention, sous l'effet de l'augmentation d'une précarisation de l'emploi et d'un chômage massif.

Entre mondialisation, numérisation et financiarisation des échanges, les citoyens et notamment les jeunes perdent l'espoir de trouver un jour l'espace pour contribuer à la société et y être reconnus.

Même si nous n'avons aucune prise directe sur les phénomènes à l'échelle mondiale, la réflexion et l'action collectives à l'échelle locale permettent d'impulser des dynamiques dans un processus ascendant, qui n'attend pas des décisions relevant d'autres responsabilités.

Dans le champ de l'entreprise qui nous concerne, notre charte annonce une finalité claire :

Notre ambition

Créer de l'activité économique respectueuse de l'environnement et des hommes qui l'assurent en rassemblant des acteurs du travail social, de l'entreprise, de la société civile... Cela suppose que les entreprises que nous créons et gérons mettent au cœur de leur projet la création d'emplois, le respect et le développement des personnes, et ainsi que la lutte contre toutes les inégalités sociales.

Nos principes

- Construire l'autonomie économique de nos actions

Nous voulons que nos activités puissent vivre au maximum de leurs ressources propres. Elles doivent répondre à des besoins économiquement viables. Les résultats de l'activité servent prioritairement à la création d'emplois.

Renforcer la pérennité des entreprises porteuses de la présente charte est le premier objectif du changement d'échelle.

- Assurer une gestion éthique des activités

Nous portons les principes de faible lucrativité énoncés dans la loi du 30 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.

Nous garantissons une échelle de rémunération maîtrisée. Les résultats sont consacrés à la consolidation et au développement des activités des signataires de la charte, ainsi qu'à la redistribution aux salariés.

- Porter une transparence permanente

Les modalités d'évaluation de l'efficacité sociale et environnementale de nos activités sont identifiées dès leur lancement. Nous rendons compte à toutes les parties prenantes des résultats de nos actions.

Inscrits dans une dynamique de progrès continu et reconnaissant notre droit à l'erreur, nous identifions régulièrement les leviers à activer pour améliorer notre action.

- Innover au quotidien

Nous nous engageons dans une innovation sociale continue : modèles économiques, organisations, conditions de travail, méthodes de production, modes de vente... Nous demeurons en permanence à l'écoute, mais aussi à l'initiative et à la mise en œuvre de nouvelles modalités d'entreprendre.

Conciliant impertinence constructive, réalisme et audace, nous recherchons des formes nouvelles d'activité pour créer des emplois accessibles garantissant d'une part revenu suffisant et participation au bien commun pour le salarié et, d'autre part, contribution équilibrée à la viabilité économique pour l'entreprise.

- S'inscrire dans le territoire

Nos actions répondent à des besoins du territoire, identifiés grâce à l'expertise des acteurs locaux. Nous voulons nous inscrire en complémentarité avec les initiatives existant sur le territoire.

Par nos actions et la manière de les conduire, nous contribuons à la dynamique partenariale locale, en assurant à chaque acteur et partenaire d'un projet la garantie de la prise en compte de son opinion.

- Placer la participation au cœur de nos modes de gouvernance

Nous recherchons des formes d'échange garantissant la possibilité d'expression de chaque partie prenante. Respect de l'autre, humour, sont des règles de vie que nous renouvelons au quotidien, afin d'encourager la créativité collective.

Nous distinguons pouvoir de décision et capital apporté aux projets.

Il est possible d'inventer un entrepreneuriat dans lequel l'être humain a toute sa place.

Nous nous investissons dès aujourd'hui dans cette construction, avec enthousiasme, ambition mais aussi humilité...

Privilégiant la confiance et un regard bienveillant, nous construisons ensemble notre pouvoir d'agir, dans la certitude que la confrontation et le débat d'idées sont sources de progrès. Nous veillons à maintenir la cohérence entre représentations et actions. Nous voulons trouver dans le travail un lieu d'échange, de convivialité et d'épanouissement.

Grâce à l'énergie et au dynamisme qui s'en dégagent, nous souhaitons que notre projet rayonne en dehors de son champ d'action immédiat et permette à chaque personne que nous côtoyons de construire sa place dans la société.



LES SIGNATAIRES DE LA CHARTE

